



Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 28 janvier 2025

Présents : M. Yves PERRET – Mme Marie-Christine CUTURIER – M. Jérémy GROSBOT – M. Guillaume GEOFFRAY – Mme Amandine MOREAU – M. Alexandre BARBARET – M. Anthony CHAMPELEY – Mme Jacqueline PIPERINI – M. Denis JUILLARD

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Amandine MOREAU

Ouverture de la séance à 20h10

Avant l'ouverture de la séance officielle, le conseiller numérique responsable de la CCRAPC est venu dans le but de nous présenter ses fonctions et les services qu'il propose afin de favoriser l'inclusion numérique sous la forme d'atelier ouvert à tous et gratuit, qui permettra de se familiariser avec les outils du numérique (ordinateur, portable, tablette, imprimante, etc.) des flyers avec les coordonnées et le planning seront distribués.

1. Approbation du procès-verbal.

Approbation des procès-verbaux du 06/12/2024.

Madame Jacqueline PIPERINI, deuxième adjointe, demande à ce que des compléments d'informations soient apportés :

La municipalité s'attache à

- Maintenir le bien vivre sur la commune
- Respecter l'environnement
- Favoriser les activités de loisirs dans la nature
- Maintenir des relations harmonieuses entre
 - Les promeneurs à pied ou sur 2 roues,
 - Les randonneurs,
 - Les visiteurs
 - Les cueilleurs de champignons
 - Les chasseurs
 - Les agriculteurs
 - Les naturalistes...

Le bail de la chasse sur les terrains communaux a été renouvelé au profit de la société historique. Les zones concernées sont réparties sur le bourg et les 2 hameaux. Ces derniers sont consultables en mairie.

2. Validation et désignation d'un représentant CLECT de la communauté de communes

Monsieur le Maire fait part d'un e-mail de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays de Cerdon, (CCRAPC) stipulant que le changement de Maire sur notre commune établit, de ce fait, Madame Isabelle DELPLACE comme démissionnaire d'office de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Compte tenu de la situation, il est demandé de désigner un représentant de cette commission et qui serait un conseiller communautaire. Etant donné que le titulaire sur notre commune est Monsieur le Maire, il est demandé au conseil de valider la désignation de Monsieur Yves PERRET, Maire de la commune comme membre de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) au sein de la CCRAPC.

Madame PIPERINI demande le rôle de la CLECT. Monsieur le Maire répond que la CLECT délibère essentiellement sur l'attribution de compensation donnée aux différentes communes.



Après un vote à bulletin secret, le conseil accepte à l'unanimité la nomination de Monsieur Yves PERRET en tant que membre à la CLECT de la communauté de communes.

3. Modalité d'attribution des bois de cession pour une équité auprès des acheteurs

M. FAGOT a mis des lots pour les habitants de Challes. Au total 9 lots têtes de grumes et 1 lot d'arbres sur pied. Afin d'éviter d'être accusé de favoritisme, il est proposé de distribuer aux habitants des flyers afin que ceux-ci s'inscrivent et se rassemblent à une date donnée. Le jour J, si un lot intéresse plusieurs personnes, une main innocente tirera au sort afin de départager et que cela soit plus équitable.

La date de tirage au sort est décidée après débat au samedi 15 février 2025 de 10H00 à 12H00 et la fin de la date d'inscription serait au 14 février à midi. Pour le jour du tirage au sort, les personnes inscrites devront amener ce qu'il faut pour effectuer le règlement.

4. Situation des dossiers en cours :

- ✓ Immeuble de la fruitière : Monsieur le Maire accompagné de Monsieur Alexandre BARBARET, (1^{er} adjoint) sont allés voir les locataires de la fruitière afin de communiquer avec eux sur l'avancement du dossier. L'ADIL01 et la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) suivent ce dossier.
- ✓ Un devis a été demandé à JERIFO pour le balayage des gravillons sur la place du bourg.
- ✓ Le chauffeur du car scolaire a demandé si son car pouvait être stationné sur Challes et Monsieur le Maire lui a donné son accord pour le garer sur le parking du cimetière.
- ✓ Un compte rendu a été envoyé par SDIS retraçant les poteaux incendie montrant des non conformités sur l'identification des poteaux. Un constat avait été révélé concernant le débit de l'eau. Madame Marie Christine CUTURIER donne l'historique et conseille de voir avec SUEZ au niveau du réservoir pour résoudre le problème.
- ✓ Pour la mise en fourrière des véhicules, le dossier suit son cours avec les habitants concernés.
- ✓ La mise en place du pylône téléphonique pose problème du fait de son implantation à proximité de maisons à la sortie du village.
- ✓ Une réunion pour les portages des repas a eu lieu, il a été demandé que des dossiers vierges soient mis à disposition. Il est rappelé que le portage des repas peut aussi concerner les personnes à mobilité réduite.

5. Questions Diverses / Informations :

- ✓ **Bilan vœux du Maire du 19 janvier** : les vœux du Maire se sont bien passés si ce n'est un problème de chauffage au « bar à Challes ». Il est demandé qui est l'entreprise qui s'occupe de l'entretien du chauffage et de l'appeler afin de savoir le fonctionnement du chauffage. Les vœux émis par les habitants serait le label voisins vigilants et le City Park.
- ✓ **Bilan repas des « aînés » du 25 janvier** : une ambiance conviviale lors du repas apprécié par tous les 24 participants. Un problème s'est posé car pour accéder jusqu'à la salle, il y avait des escaliers. Monsieur le Maire répond que la salle était pour la commune et que par conséquent les invités n'étaient pas serrés ce qui était agréable. Il est demandé aussi si l'idée d'un panier garni pour ceux qui n'ont pas participé était toujours d'actualité. Madame Jacqueline PIPERINI répond négativement peu de personnes se sont excusées et d'autres n'ont pas répondu.
- ✓ **Réunion des commissions à programmer et situation** : une réunion pour le multisport est prévue le 04 février 2025. De plus la fête des fleurs est fixée au 18 mai 2025 et cela consistera en un petit déjeuner, du nettoyage des bacs suivi d'un pique-nique partagée.



✓ **Questions et informations diverses :**

- Le bâtiment de la CUMA, situé chemin du syndicat a été vendue.
- Un signalement de dépôt polluant sur un terrain privé a été remonté. Etant donné qu'il se trouve à côté d'un terrain communal, il est proposé de voir avec Monsieur Alain FAGOT, technicien ONF afin de préciser les bornes.
- Une réunion BUCOPA aura lieu bientôt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire
Yves PERRET

